

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MARS 2012**

Délibération
n° 2012.03.059

Développement
économique -
camping
communautaire:
tableau des effectifs :
modification de la
délibération n° 283
du conseil
communautaire du
12 décembre 2011

LE VINGT NEUF MARS DEUX MILLE DOUZE à 18h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 mars 2012**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Serge BOUCQ, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERÉ, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Yves BRION, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, André BONICHON à Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacky BONNET à Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Jean-Pierre GRAND à Jean PATIE, Françoise LAMANT à Djillali MERIOUA, Francis LAURENT à Jacques PERSYN, Catherine PEREZ à Dominique THUILLIER, Martine RIVOISY à Jacques NOBLE, Zahra SEMANE à Nicolas BALEYNAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Catherine DESCHAMPS par Christophe CHOPINET, Christian RAPNOUIL par Serge BOUCQ, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Cyrille NICOLAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2012

**DELIBERATION
N° 2012.03.059**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CAMPING COMMUNAUTAIRE: TABLEAU DES EFFECTIFS
: MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 283 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12
DECEMBRE 2011**

Par délibération n° 283 du 12 décembre 2011, le conseil communautaire a créé un poste d'agent polyvalent pour la régie du camping communautaire, afin d'assurer correctement l'accueil des usagers du camping, ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre, 7 jours sur 7.

Ce poste d'agent polyvalent a été créé pour proposer un contrat à durée déterminée saisonnier de droit privé, à raison d'un ¾ temps, du 1^{er} mars 2012 au 30 novembre 2012.

Toutefois, le directeur de la régie estime que le besoin en personnel serait plutôt d'un poste à durée déterminée saisonnier de droit privé, à temps complet du 1^{er} avril au 30 novembre 2012.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la régie du camping communautaire.

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines / systèmes d'information du 6 mars 2012,

Je vous propose :

DE MODIFIER la délibération n° 283 du 12 décembre 2011 fixant le tableau des effectifs de la régie du camping communautaire,

D'APPROUVER la création d'un poste d'agent polyvalent en contrat à durée déterminée saisonnier de droit privé, à temps plein, du 1^{er} avril au 30 novembre 2012.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 avril 2012

Affiché le :

02 avril 2012